

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

ISSN 1166 - 536X - 39^e année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro



■ ACTUALITÉS

LA MÈRE ET L'ENFANT :
UNE PRIORITÉ DE TOUJOURS

■ GRAND ANGLE

AU CONGO, UN PROGRAMME
HUMANITAIRE AMBITIEUX POUR LE
PEUPLE AKA

■ EN ACTIONS

AVEC ESP'AIR...
ON DÉCOLLE VERS L'EMPLOI !



Chers et fidèles amis,

Comment ne pas être bouleversé lorsque nous voyons aujourd’hui, dans notre société, les plus fragiles marginalisés, surtout en cette période où le frimas de l’hiver se fait plus durement ressentir. Nous devons tous ouvrir notre cœur pour prêter assistance à ceux qui souffrent.

Votre nouveau numéro d’Hospitaliers témoigne de l’engagement de nos équipes auprès de toutes ces personnes qui ont seulement besoin d’être accompagnées pour sortir de la précarité. Vous découvrirez l’histoire de Kenjo, petit garçon camerounais gravement brûlé et soigné dans notre centre pédiatrique, le parcours de Marion et Florian, diplômés de notre formation d’ambulanciers et aujourd’hui créateurs d’emplois en Bretagne, ou encore notre combat quotidien contre la malnutrition des enfants au Bénin.

Car pour nous, la solidarité dépasse les frontières et se déploie même dans les zones les plus isolées du monde comme dans la Likouala, au Congo, où vivent les Aka, l’un des peuples minoritaires dits “autochtones”. Le grand angle de ce numéro témoigne de nos actions envers ces populations laissées à l’abandon, à la merci des maladies et dont les droits fondamentaux sont bafoués. Vous verrez le travail de longue haleine de nos équipes sur place, qui nécessite une approche anthropologique pour les soutenir dans le respect de leur identité.

Il y a encore urgence à agir ! Nous constatons à travers nos missions qu’il reste tant à faire. Les besoins des plus fragiles sont toujours immenses ici et là-bas. Il est de notre devoir de renforcer notre présence pour venir en aide aux plus vulnérables. Mais seul un effort collectif nous le permettra. Alors, à l’approche de la fête de la Nativité, je compte, plus que jamais, sur votre générosité. « *Ce que vous avez fait au plus petit d’entre les miens, c’est à moi que vous l’avez fait* » (Mat. 25, 40).

Je vous remercie du fond du cœur d’être si fidèlement présents à nos côtés et je vous souhaite un joyeux Noël auprès des vôtres.

Yann Baggio
Président de l’Ordre de Malte France



BULLETIN D’ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP170A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

► Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l’ordre de « Ordre de Malte France »

J’accepte de recevoir gratuitement des informations de l’Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l’Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu’à 537 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier informatisé par l’Ordre de Malte France. Elles sont destinées à notre service des relations donneurs à des fins de gestion interne, d’envoi de votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. Celles-ci sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit au moins 6 ans en matière fiscale. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d’un droit d’accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou suppression sur simple demande par courrier à l’Ordre de Malte France – Relations donneurs - 42 rue des volontaires, 75015 Paris, ou par mail à l’adresse suivante : don@ordredemaltefrance.org. Vos données peuvent faire l’objet d’un transfert au sein de l’Union Européenne, mais aussi hors Union Européenne, exclusivement avec des partenaires respectant les nouvelles règles européennes de protection et de sécurité de ces données. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d’autres associations ou fondations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Espace donneur

03 COUP DE PROJECTEUR

► À Roquetaillade, l’enfant de l’espoir

04 ACTUALITÉS

- Le Fleuron Saint Michel, 10 ans de passerelle vers la réinsertion
- P’tits déj’ en Avent... c'est maintenant !
- Le bonheur est dans le potager !
- La mère et l’enfant : une priorité de toujours
- Création d’un Centre de Formation et d’Actions de Secours (CFAS) au Cameroun.

06 EN ACTIONS

- Faire face aux exigences de notre temps : une dynamique volontariste
- Avec ESP’AIR... on décolle vers l’emploi !
- De l’IFA de Brest aux Ambulances Askel29 : un parcours exemplaire

08 GRAND ANGLE

- Au Congo, un programme humanitaire ambitieux pour le peuple Aka

12 VIE DE L’ORDRE

- Un été chaud, un été rayonnant pour nos jeunes !

14 SPIRITUALITÉ

- La solidarité : une charité inventive

15 INFORMATIONS DONATEURS

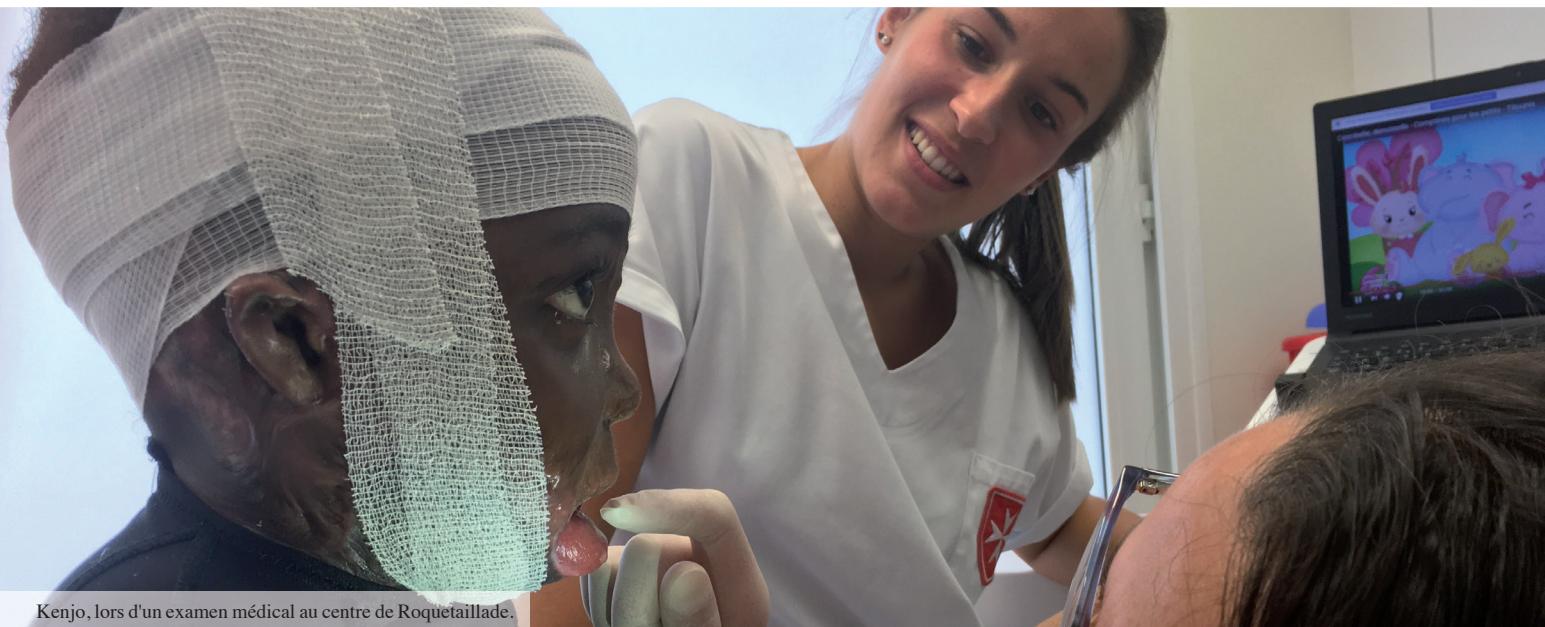
- Prélèvement à la source : pas d’année blanche pour les dons !

Hospitaliers n°170

Directeur de la publication : Yann Baggio - **Rédactrice en chef :** Gaëlle Kergus-Jones - **Comité de sommaire :** Dominique Artur, Dominique Avril, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Serge Gaussion, François Gautier, Alain de Tonquedec - **Rédactrice en chef adjointe :** Maud Lebeau - **Rédaction :** Elisabeth de Contenson

Credits Photos : Service Communication et bénévoles de l’Ordre de Malte France ; Couverture : Romain Duda : P6 : Catherine de Torquat - www.premiya.mg ; P7 : Agnès Varraine-Leca - Ambulances Askel29 ; P8 à 11 : Romain Duda ; P12 : Ordre de Malte ; P14 : Cyril Marcihacy/Oblige ; P15 : Catherine de Torquat ; P16 : Diego Ravier - **Création :** Maxyma - **Coordination :** Diana Anghilante - **Direction Artistique :** Camille Subiros - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : décembre 2018 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 118 620 exemplaires. Il sera accompagné d’un calendrier et d’un dépliant fiscal.

Imprimeur : LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL. : 01 49 59 55 55 - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l’Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - **E-mail :** contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org



Kenjo, lors d'un examen médical au centre de Roquetaillade.

À ROQUETAILLADE, L'ENFANT DE L'ESPOIR

Depuis 1989, le Centre Saint Jacques-Roquetaillade, situé dans le Gers, travaille à la rééducation d'enfants et adolescents présentant des déficits de fonctions motrices, orthopédiques et neurologiques, ou des brûlures. Il est aujourd'hui reconnu comme un établissement de référence dans toute la région, comme en témoigne l'histoire de Kenjo.

Ce petit garçon camerounais de deux ans et demi est arrivé au Centre Pédiatrique Saint Jacques de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) Roquetaillade début août. Gravement brûlé au visage, au cou et au dos à la suite d'un accident domestique, il avait besoin de soins lourds et complexes, notamment en matière d'orthodontie. Il a été envoyé dans notre établissement par l'intermédiaire de l'association « La Chaîne de l'Espoir », qui vient en aide aux enfants les plus pauvres, et participe financièrement au coût de son accueil, le reste étant pris en charge par l'Ordre de Malte France. Massages, douches

filiformes permettant de décaprer les lésions et de masser le derme en profondeur, pansements... ponctuent les journées de Kenjo, mais il a quand même pu faire sa rentrée en septembre dans l'école du Centre ! « Avec cette prise en charge très lourde, nous sommes vraiment dans notre domaine d'expertise. Nos partenaires, en particulier les professionnels avec lesquels nous travaillons régulièrement, se sont tous engagés à fond et Kenjo a déjà fait de gros progrès grâce à la rééducation », explique Isabelle Giron, la directrice de l'établissement. « Il évolue correctement et nous sommes très contents des résultats obtenus. » ■

LE CENTRE SAINT JACQUES, C'EST :



55 lits en hospitalisation complète



15 places en soins de jour

LA FAMILLE D'ACCUEIL DE KENJO TÉMOIGNE

« Nous nous sommes adressés à Roquetaillade par le biais du chirurgien de Toulouse qui a opéré Kenjo : l'établissement est une référence dans tout le sud-ouest pour ce type de cas et le soin des enfants en général. Il nous a dit que Kenjo pourrait bénéficier d'un appareillage adapté et d'une rééducation complète, dans les meilleures conditions. Avec l'association La Chaîne de l'Espoir, cela nous a donné confiance de savoir que c'était l'Ordre de Malte France qui gérait le Centre Saint Jacques ! Le personnel soignant est vraiment disponible, à l'écoute et l'état de santé de Kenjo s'est tout de suite amélioré. Il va sans doute bientôt revenir à la maison où les soins seront poursuivis. Une fois rétabli, il repartira dans sa famille au Cameroun : un bel espoir ! Merci mille fois à l'Ordre de Malte France et à l'établissement de l'avoir si bien accompagné malgré son parcours difficile ! » ■



LE FLEURON SAINT MICHEL, 10 ANS DE PASSERELLE VERS LA RÉINSERTION

Depuis 2008, le Fleuron Saint Michel, Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS) amarré à Asnières-sur-Seine, accueille 30 hommes fragilisés par la vie. Objectif : les épauler, pour qu'ils sortent du cycle de la précarité et retrouvent la voie de l'autonomie et de la réinsertion.

Cette péniche a été conçue pour être un lieu de vie agréable où, dans une ambiance chaleureuse grâce à la présence bienveillante de nos équipes salariées et bénévoles, les passagers peuvent souffler et retrouver progressivement une vraie vie sociale.

Un accompagnement personnalisé

Comment rechercher un emploi, répondre à une annonce, rédiger son CV, prendre la parole... ? Autant de questions auxquelles il est parfois difficile de répondre lorsque l'on est coupé du monde professionnel. Les actions d'encadrement et de tutorat personnalisées sont là pour aider les passagers à se réinsérer professionnellement. Chacun bénéficie d'un suivi professionnel, en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs. Le Fleuron Saint Michel c'est : 10 ans d'accompagnement face aux difficultés du quotidien, mais aussi et surtout, 10 ans d'opportunités et un véritable tremplin pour sortir de la précarité. ■

10 ANS D'ACTIONS au Fleuron Saint Michel



+ de 400 hommes isolés accueillis entre 2008 et 2017



70 % d'emploi à la sortie



71 % de relogement

P'TITS DÉJ' EN AVENT... C'EST MAINTENANT !

L'opération « En Avent ! » a vu le jour en 2017 : les jeunes de 6 à 18 ans sont invités à collecter denrées alimentaires et produits d'hygiène, au sein de leurs structures éducatives. Ils peuvent aussi réaliser des décorations pour les lieux d'accueil des plus exclus et leur offrir des cadeaux, afin de leur permettre de vivre un véritable Noël. « Comment demander aux jeunes de partager et d'ouvrir leur cœur sans montrer l'exemple ? En interne, les besoins pour les petits déjeuners servis aux invités de la rue se faisant sentir dès novembre, nous avons tout naturellement étendu l'opération de Carême à l'Avent, créant des outils communs et d'autres propres à chaque période. Merci aux Délégations et aux structures jeunesse de se rapprocher via notre site internet », indique Anne-Christine d'Aigneaux, responsable de l'opération.

Pendant l'Avent 2017 :

- Près de 5 500 participants
- 20 structures éducatives mobilisées au sein de 15 délégations
- Plus de 2 200 petits déjeuners offerts et 400 colis distribués

Contact :

ac.dedurat@ordredemaltefrance.org

LE BONHEUR EST DANS LE POTAGER !

Depuis 4 ans, l'EHPAD¹ Saint Paul collabore avec l'association des « Jardins de Volpette »² pour la réalisation et l'entretien de potagers. Les légumes et fruits de saison récoltés par les résidents sont ensuite cuisinés au sein de l'EHPAD. Ces espaces privilégiés sont des lieux de promenade pour les familles et contribuent à la vie sociale de nos résidents. Ces derniers sont très demandeurs de cette activité, qui va bientôt évoluer : « Nous souhaitons mettre en place un jardin thérapeutique », explique le directeur, Stéphane Golliard.





LA MÈRE ET L'ENFANT : UNE PRIORITÉ DE TOUJOURS

La malnutrition est un problème de santé publique au Bénin, qui en détient le taux le plus élevé de l'Afrique subsaharienne. Elle est responsable d'environ la moitié des décès des enfants de moins de 5 ans³.

Afin de lutter contre ce fléau, l'hôpital géré par l'Ordre de Malte France à Djougou, dans le Nord du pays, a créé, en 1997, un Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Maison Marigot. Le but : détecter, prévenir, et soigner les nourrissons et enfants atteints de malnutrition. En parallèle, des ateliers culinaires permettent de sensibiliser les mères à l'hygiène alimentaire.

Aller au-devant des populations : une nécessité

Depuis 1998, une « stratégie avancée » est également déployée dans une vingtaine de villages éloignés, où nos équipes se rendent régulièrement. Chaque enfant malnutri est immédiatement envoyé à la

Maison Marigot. Depuis avril 2018, cette « stratégie avancée » est étendue aux quartiers de Djougou.

Les jardins hospitaliers : combiner équilibre alimentaire et développement économique

En 2014, des jardins hospitaliers d'environ 900 m² ont été conçus autour de la Maison Marigot. Les mères y apprennent à cultiver et cuisiner les produits alimentaires locaux, notamment les légumes, pour une alimentation saine, nutritive et équilibrée. 20 ans après, la Maison Marigot ne compte pas s'arrêter là ! D'autres jardins seront mis en place dans les villages. Par ailleurs, un projet de dépistage et de prévention du cancer du sein est à l'étude. ■

EN 2017



1 776 enfants suivis en stratégie fixe⁴ et **6 290** en stratégie avancée⁵



299 enfants malnutris détectés, dont **187** pris en charge à la Maison Marigot



183 mères investies dans les ateliers culinaires



30 € : 3 mois de traitement pour un enfant malnutri. (Soit 7,50 € après déduction fiscale.)

CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION ET D'ACTIONS DE SECOURS (CFAS) AU CAMEROUN

Cette création vient d'être reconnue officiellement par un décret signé du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Notre association va désormais décerner ses premiers diplômes au Cameroun. Une bonne nouvelle, dans un pays où les besoins locaux en la matière sont particulièrement importants : le Cameroun manque de structures de formation au secourisme, les routes restent très « accidentogènes » et l'on compte seulement un médecin pour 10 000 habitants⁶.

« Dans le cadre de la stratégie Horizon 2020, nous voulons dans un premier temps participer à la vulgarisation des gestes de premiers secours (PSC1), puis constituer des équipes de secouristes capables de tenir des postes de secours. Enfin, par analogie avec la stratégie avancée menée au Burkina Faso dans ce domaine, il est envisagé, à plus long terme, de doter le centre d'un dispositif de transport sanitaire », explique Dominique Artur, directeur de la Direction Internationale et Outre-Mer de l'Ordre de Malte France.

¹ Communiqué de presse de la Banque mondiale en 2013. ⁴ Destinée aux personnes vivant à proximité du centre de santé. ⁵ Destinée aux personnes vivant entre 5 et 20 km du centre de santé. ⁶ Chiffre de 2015.



FAIRE FACE AUX EXIGENCES DE NOTRE TEMPS : UNE DYNAMIQUE VOLONTARISTE

Le 12 septembre dernier, une assemblée générale extraordinaire de l'Ordre de Malte France a validé une modification de nos statuts. Dans le contexte du renouvellement de notre agrément pour le secourisme voire de notre reconnaissance d'utilité publique, cette modification assurera à notre association une affirmation renouvelée de nos charismes, une participation plus active de nos bénévoles, un renforcement de nos engagements et une démultiplication de nos activités au service du plus fragile.

Une réaffirmation de nos valeurs

L'Ordre de Malte peut revendiquer une histoire millénaire qui repose sur son socle de valeurs intangibles et sa capacité à s'adapter aux besoins et aux évolutions des temps. Notre catholicité est clairement réaffirmée ; non qu'il y ait eu le moindre doute sur le sujet mais, dans un monde de plus en plus sécularisé et laïcisé, le « graver dans le marbre » constitue un marqueur fort. Dès ses origines, l'Ordre de Malte France s'est référé à sa spécificité catholique par le rappel de sa filiation à l'Ordre Souverain. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus globale qui a conduit à reformuler la charte du bénévole et celle du salarié, pour souligner que l'accomplissement de nos missions « implique le respect des valeurs chrétiennes » et pour mettre au cœur de nos actions « la dignité imprescriptible de la personne humaine » de son origine à sa fin naturelle.

La reconnaissance de l'engagement de nos bénévoles

Les membres de l'Ordre Souverain de Malte constituaient jusqu'à ce jour l'intégralité des membres votants de l'Assemblée générale de l'Ordre de Malte France. La réforme des statuts, adoptée à plus de 90% des suffrages exprimés, permet d'ouvrir les assemblées générales à des représentants des bénévoles fortement engagés dans nos activités tout en préservant les spécificités de l'Ordre de Malte France.

Ainsi, ce sont près de 130 bénévoles qui seront désormais élus et qui apporteront leur contribution de terrain en alimentant les réflexions et les débats de nos assemblées. Leur présence apportera une contribution essentielle, garantissant une efficacité renforcée sur le terrain, au service de ceux que nous servons quotidiennement.

Cohésion et cohérence accrue de nos engagements et de nos missions

Cet amendement de nos statuts fluidifiera notre gouvernance ; il s'accompagnera également d'une réorganisation opérationnelle par la fusion des deux directions qui conduisent les activités sur le territoire, à savoir, la direction des Délégations et du Bénévolat et la direction du Secourisme et de la Solidarité. Ce regroupement sous l'appellation « direction des Délégations et des Actions Caritatives » permettra le développement des initiatives, un accroissement des activités et une meilleure cohérence de la stratégie de projet. Cette nouvelle étape dans la vie de l'Ordre de Malte France sera complétée et soutenue par une importante action de réflexion menée dans dix groupes thématiques déjà en action. Toutes ces réformes et démarches permettront de réaffirmer nos valeurs et nos charismes, de donner tous les moyens d'action à la spécificité qui a toujours fait de l'Ordre de Malte France une association « moderne par tradition ». ■

AVEC ESP'AIR¹... ON DÉCOLLE VERS L'EMPLOI !

Comment permettre aux réfugiés fuyant guerres et persécutions, et cherchant refuge et protection en France, de sortir de la précarité en s'insérant professionnellement dans la société d'accueil ?

C'est le défi auquel sont confrontées nos équipes d'Indre-et-Loire, qui accompagnent depuis l'été 2014 ces personnes dans leurs démarches de demande d'asile, d'ouverture de droits et d'apprentissage du français... À l'automne 2018, la délégation met en place un dispositif d'accompagnement des réfugiés vers et dans l'emploi : ESP'AIR. Ce projet d'insertion socio-professionnelle sera supervisé par un comité de pilotage composé de groupements d'employeurs, de représentants de Pôle Emploi, du Conseil Départemental, etc. Cette aide individualisée propose un réel parcours d'intégration professionnelle avec :

- une identification des besoins de recrutement des employeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) d'Indre-et-Loire pour faire coïncider l'offre et la demande ;
- un parrainage par des bénévoles faisant bénéficier les personnes accompagnées de leur réseau professionnel et de leur expérience ;
- des cours de français langue étrangère (FLE) adaptés à leurs besoins professionnels.

DEPUIS 2014

En Indre-et-Loire, 273 adultes ont été accompagnés, dont 197 en capacité d'accéder à un emploi.



DE L'IFA DE BREST AUX AMBULANCES ASKELL29 : UN PARCOURS EXEMPLAIRE

Florian, 31 ans et Marion, 30 ans, diplômés de l'Institut de Formation d' Ambulanciers (IFA) de Brest, sont aujourd'hui à la tête d'une belle entreprise. Récit d'une expérience professionnelle réussie !

En formation à l'IFA en 2010, Florian nous partage son expérience : « *Les formateurs étaient motivés et motivants, professionnels, concrets, à l'écoute. Et l'ambiance était très agréable.* » Recruté à la sortie, comme Marion, également diplômée, par une société d'ambulances brestoise, tous deux décident de créer leur entreprise. C'est chose faite en juillet 2011 ! « *Il y avait une forte demande dans ce secteur d'activité : c'était le moment.* » Florian et Marion s'associent avec un autre collègue, lui aussi formé par l'Ordre de Malte France : c'est la naissance des Ambulances Askell29 ! « *On a travaillé 7 jours sur 7, mais on a acquis une bonne expérience et on s'est fait connaître.* » Un succès qui leur permet, un an après, d'acheter une autre ambulance. L'entreprise continue son développement et connaît une nouvelle étape en 2017, avec le rachat d'une autre société, dotée de 5 ambulances et 5 Véhicules Légers (VL). Nos associés gèrent désormais 35 salariés, « *tous formés à l'IFA de Brest. Nous passons toujours par l'Institut pour recruter nos employés et nous recevons des stagiaires. Certains d'entre nous y sont d'ailleurs formateurs ou membres des jurys d'évaluation. Les liens sont restés très forts !* »

AU CONGO, UN PROGRAMME HUMANITAIRE AMBITIEUX POUR LE PEUPLE AKA

Les Aka, autrefois appelés Pygmées, sont les habitants historiques des forêts équatoriales du Congo. Pourtant, aujourd'hui, leurs libertés fondamentales sont bafouées. Ostracisés et exploités, souvent privés des droits les plus élémentaires comme l'accès aux soins, leurs conditions de vie et leur culture sont menacées.



Dans le Nord-Est du Congo, aux confins de la République Centrafricaine et de la République Démocratique du Congo, la région de la Likouala tient son nom du cours d'eau qui la traverse, la Likouala-aux-Herbes, affluent de la rivière Sangha. Là, la moitié de la population est dite « *autochtone* » : c'est le territoire des populations Aka.

Un peuple millénaire ?

On raconte qu'un pharaon de la VIe dynastie (3^e millénaire avant J.C.), soucieux de découvrir le vaste monde, envoya des hommes explorer les sources du Nil. C'est ainsi qu'ils découvrirent un peuple d'hommes de petite taille, qui furent appelés Pygmées, du grec *pugmaios*, littéralement « haut d'une coudée ».

Un taux de pauvreté alarmant

Avec un taux de pauvreté bien plus élevé que dans le reste du pays - 71,9 % contre 46,5 % en 2014¹ - les Aka de la Likouala, vulnérables et à forte démographie, souffrent d'un manque d'accès aux services les plus élémentaires et aux soins. Une situation aggravée par leur isolement géographique et la discrimination dont ils sont l'objet de la part des ethnies voisines, vivant de l'agriculture sur brûlis.

Les femmes et les enfants, principales victimes

Les taux de mortalité maternelle et infantile sont deux fois plus élevés que la moyenne nationale chez les Aka. Peu de femmes se rendent aux consultations pré-natales, soit par blocage culturel, soit parce qu'elles sont souvent stigmatisées dans les centres de santé. Les cas de malnutrition sévère sont très répandus chez les enfants, également touchés par des épidémies : paludisme, lèpre, pian², rougeole, tuberculose...

Une prise de conscience ?

Le gouvernement a promulgué, le 25 février 2011, une loi sur la promotion des droits et la protection des populations « *autochtones* ». L'article 22 leur garantit notamment l'accès « à tous les services

sociaux et de santé (...) sans aucune discrimination ». L'État avait pourtant intégré cette problématique dans son Plan National de Développement 2012-2016. Mais qu'en est-il dans les faits ? Peu d'actions concrètes ont pu aboutir dans la Likouala et l'application des décisions gouvernementales se heurte à la réalité socioculturelle sur le terrain. Par exemple, les campagnes de vaccination gratuites organisées par le ministère de la Santé n'atteignent pas les zones éloignées où vivent les populations Aka...

800 000 € par l'Ordre de Malte France, l'Agence Française du Développement (AFD) et le Global Fund for Forgotten People (GFFP).



Un suivi médical

Nos personnels sont basés à Enyelle, dans le Nord-Est de la Likouala. Ils sont épaulés par une vingtaine de Relais Communautaires (RC), répartis dans les villages. Des équipes se déplacent chaque semaine pour effectuer un suivi médical. 5 facilitateurs communautaires sont également rattachés aux centres de santé publics. « *Chargés de s'assurer que les Aka y sont bien reçus et pris en charge, ils font un travail remarquable !* », s'enthousiasme Marjorie, partie plusieurs mois sur le terrain.

Faciliter l'accès aux soins

Depuis le lancement de ce programme, deux cliniques mobiles ont été mises en circulation. Il s'agit bien sûr d'offrir des soins de qualité, en particulier aux femmes enceintes, afin que la majorité d'entre-elles aient accès sans difficulté à des consultations pré-natales. Un autre véhicule est utilisé pour les urgences, notamment le transport vers l'hôpital de Bétou des patients présentant des pathologies trop complexes ou trop graves pour être traitées à Enyelle.



¹ Chiffres du Programme Alimentaire Mondial, 2014. ² Maladie infectieuse chronique, qui se traduit par des lésions cutanées plus ou moins profondes et invalidantes. ³ Chiffres du recensement de la population en 2007. Celui de la population de la Likouala est toutefois largement sous-estimé.



Lutter contre la lèpre

Le Pr. Chaise, directeur du Programme Lèpre de l'Ordre de Malte France, a effectué plusieurs formations des professionnels de santé sur place. Un partenariat avec l'hôpital *le Pionnier* à Impfondo a été initié : des missions de formation, de diagnostic et de chirurgie réparatrice pourront à l'avenir s'y dérouler.

66^e JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX
DU 25 AU 27 JANVIER 2018

**« Maman,
ça fait ça la lèpre ? »**

Pour empêcher la lèpre de grandir dans le monde, faites un don.

www.ordremaltefrance.org

Envoyez un SMS au 92202* en tapant :
DON pour faire un don de 2€
DON5 pour faire un don de 5€
DON10 pour faire un don de 10€

ORDRE DE MALTE FRANCE

Plus que jamais, nous avons besoin de vous !

Ensemble, mobilisons-nous : devenez quêteur ou faites un don les 25, 26 et 27 janvier 2019, à l'occasion de la 66^e Journée Mondiale des Lépreux !

La formation : un atout indispensable

La formation des Relais Communautaires, ces intermédiaires particulièrement importants pour sensibiliser les populations au suivi des soins et à la prévention est un volet essentiel. « *Dans un premier temps, nous les formons à détecter et orienter les malades vers les centres de santé. Nous les initions à des prises en charge de base auprès des patients dans les villages, pour que certains soins soient réalisés sur place. Les RC reçoivent tous les mois un kit de médicaments, pour leur permettre de répondre aux besoins de santé primaires* », ajoute Guy Steiner, directeur du programme Congo Brazzaville à la Direction Internationale et Outre-Mer.

Le respect de leurs droits fondamentaux

Pour valoriser l'identité de cette population marginalisée, lui redonner confiance en elle, il est nécessaire de lui faire prendre conscience de ses droits fondamentaux et de lui donner des clés pour les faire respecter. L'organisation de réunions de sensibilisation menées par des personnes de la communauté Aka est à l'étude. L'Association des Spiritains du Congo (ASPC) est déjà mobilisée sur cette question et sensibilise les Aka à leurs droits fondamentaux au travers des écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir), réservées aux « *autochtones* ».



La sensibilisation aux risques sanitaires

Pour faciliter l'acquisition de réflexes préventifs et ainsi limiter la propagation de maladies comme la lèpre, il est prévu de proposer aux Aka des ateliers de sensibilisation, organisés par les équipes de l'Ordre de Malte France, avec l'aide des Relais Communautaires. « *Dans ce cadre, Romain Duda, l'anthropologue avec lequel nous travaillons, cherche à mettre en œuvre des méthodes originales et adaptées à la culture locale, comme la diffusion de chants d'éducation sanitaire enregistrés auprès de musiciens et chanteurs Aka, grâce à des lecteurs MP3 solaires. Les premiers résultats sont encourageants !* », détaille Guy Steiner.

Le long chemin vers l'autonomie

Les populations « *autochtones* » pourront acquérir plus d'autonomie grâce au développement d'activités génératrices de revenus, comme l'obtention d'emplois auprès de la Congolaise Industrielle des Bois (CIB), ou encore la cueillette du poivre sauvage et sa commercialisation. Notre partenaire, l'association ApiflorDev⁴, assure chaque année des formations aux méthodes d'apiculture biologique, pour permettre à des centaines de familles « *autochtones* » d'avoir une ressource économique. Ce projet innovant et porteur est basé là encore sur l'utilisation des savoirs traditionnels. ■



ENTRETIEN AVEC ROMAIN DUDA,

anthropologue, chercheur associé au Musée de l'Homme (CNRS-MNHN).

Comment avez-vous été amené à travailler avec l'Ordre de Malte France ?

C'est Guy Steiner, le directeur du programme qui a fait appel à des chercheurs du Musée de l'Homme et du CNRS. J'avais terminé mon doctorat sur les populations « autochtones » Baka au Cameroun, j'étais donc prêt à partir sur le terrain et le programme de soutien aux Aka du Congo m'a semblé très intéressant car ambitieux. En outre, c'est assez rare que les ONG fassent appel à des anthropologues pour prendre en compte l'interculturalité, et acceptent un regard critique sur leurs activités, alors que c'est vital.

Pourquoi est-ce important de venir en aide à ces populations ?

Elles sont malheureusement de plus en plus discriminées. Durant la période coloniale, poussés par des programmes coloniaux ou les missions catholiques cherchant à les « développer », les Aka ont commencé à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture, souvent au profit des ethnies voisines, non-pygmées, qui elles, furent réquisitionnées pour le travail dans des sociétés concessionnaires d'exploitation (hévéa, huile de palme, café...). Les Aka ont commencé à devenir une main d'œuvre

pour leurs voisins, sous-payés et peu considérés. Un rapport de classes s'est progressivement institué. Les Aka n'ont pas connaissance de leurs droits et le fait d'être une société égalitaire, sans chef, ne permet pas l'émergence de leader à même de les défendre.

Comment se réalise concrètement cette collaboration ?

Je suis parti plusieurs fois en mission d'un mois sur le terrain. D'abord, en septembre-octobre 2017, pour faire une évaluation anthropologique du programme. Pour bien travailler avec les Aka, il faut savoir décrypter leur culture... L'anthropologue intervient un peu comme un « traducteur » de culture, pour que celle-ci soit compréhensible pour les acteurs de l'Ordre de Malte France et mieux prise en compte. Une démarche à double sens d'ailleurs : j'essaye aussi d'adapter et de faire apprêhender les actions de l'association par les populations. En février-mars 2018, ma seconde mission a consisté à identifier des Aka qui pourraient devenir Relais Communautaires, identifier le rôle qu'ils pourraient jouer et commencer à les former sur des connaissances médicales de base, l'identification de symptômes, des réflexes de prévention... J'ai aussi eu l'idée d'utiliser le chant et la musique pour faire passer ces messages.

La musique fait partie intégrante du patrimoine Aka. Celle-ci est très complexe et intéresse d'ailleurs beaucoup les ethnomusicologues depuis des décennies. Je viens de retourner dans la Likouala avec une centaine de MP3, ce qui m'a permis de tester quelques chansons.

Quel regard portez-vous sur notre action ?

Votre apport en termes de soins est efficace. Actuellement, personne d'autre n'agit auprès de cette population marginalisée ! Des dizaines de vies ont ainsi déjà pu être sauvées et sur le terrain, on observe que les Aka sont satisfaits des actions car elles répondent à un véritable besoin. Mais pour le moment, face à la situation sanitaire, c'est essentiellement l'urgence qui a été gérée. Intervenir dans un tel contexte politique et culturel est complexe et demande du temps. Pour pérenniser l'action, il faut maintenant, à mon avis, travailler de façon plus resserrée avec les Aka, être dans l'écoute, prendre le temps de repérer leurs compétences, leurs potentiels, assurer des formations. Trois ans, pour accomplir ce programme ambitieux, c'est court ! Il faudrait que l'Ordre de Malte France ait les moyens de reconduire ses activités à la fin de cette période (début 2020), il serait dommage de s'arrêter là. ■





Le 35^e camp d'été international des jeunes en Grande Bretagne

UN ÉTÉ CHAUD, UN ÉTÉ RAYONNANT POUR NOS JEUNES !

L'aventure des camps d'été de l'Ordre de Malte représente un rendez-vous incontournable pour nos bénévoles et nos hôtes handicapés. Ils viennent profiter de ce magnifique moment de ressourcement et s'éloigner pendant quelque temps des épreuves de notre société, souvent dépassée par l'éloignement du sens de la communauté et par les contraintes de la vie quotidienne et de la maladie. Plusieurs manifestations ont illustré cette volonté de vivre « l'Esprit Hospitalier », qui permet aux jeunes de nouer des liens d'amitié et de s'épanouir.

La vocation de l'Ordre au service des personnes handicapées est une belle occasion, renouvelée chaque année, de mobiliser nos jeunes bénévoles. Quelques exemples :

International : le 35^e camp d'été international des jeunes en Grande Bretagne

Cette 35^e édition dans le Hampshire n'a pas failli à la tradition. De la montgolfière à la danse disco, en passant par une visite de Londres, les 500 jeunes, venus du monde entier, ont pu profiter d'une semaine de pause dans la routine de la vie quotidienne, nouer des liens d'amitié et partager d'intenses moments d'émotion. Le Grand Maître, Fra' Giacomo Dalla Torre, a su trouver les mots pour lier ces temps ludiques aux valeurs fondatrices de l'Ordre : « Soyez courageux pour accueillir ceux qui souffrent, ceux qui sont des étrangers pour nous... ». Monseigneur Jean Laffitte, Prélat de l'Ordre, a également célébré une belle

messe dans la cathédrale d'Arundel, suivie d'un spectacle de joutes et de fauconnerie. « Les bénévoles donnent beaucoup mais les participants donnent tellement en retour » a témoigné un des bénévoles, résumant cette édition du camp d'été.

En France : le camp d'été national

Après seulement deux éditions, le camp national des jeunes de l'Ordre de Malte France est devenu un rendez-vous très attendu. Du 6 au 11 août 2018, 8 jeunes handicapés ont pu quitter leur centre pour passer une semaine de vacances inoubliables. Ils ont été accueillis au château de La Roche-Guyon par une équipe de 26 bénévoles entièrement dédiée à leur service et à leur bien-être. Parmi les activités de choix organisées, un vol en planeur, un tour en bateau, de l'équithérapie, ou encore une très belle veillée de prière, la « Silent Night », ont permis aux hôtes de vivre dans la joie et d'oublier les difficultés liées à leur handicap. « Maud est rentrée

radieuse de cette semaine. Vous n'imaginez pas combien ce séjour parmi vous fait du bien au cœur de vos invités », témoignait aux bénévoles la maman d'une jeune handicapée. Une semaine forte en émotions donc, autant pour les bénévoles que pour leurs invités qui se sont quittés, avec le cœur serré, mais rempli d'amour.

... et chez nos amis italiens

Du 24 juillet au 4 août 2018, dans la province de Trévise, 48 jeunes handicapés entourés et accompagnés par 90 bénévoles ont vécu eux aussi un temps heureux et bien rempli. Qu'on en juge : jeux, chasse au trésor nocturne, visite de fermes modèles, rencontre avec les athlètes du Comité paralympique italien, accueil par les alpins du Groupe de San Paolo de Brescia... Le seul moment de mélancolie de cette belle réunion fut celui de l'au revoir... assorti de la promesse de se retrouver l'an prochain. ■

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

L'histoire de l'Ordre est depuis des siècles liée à la route du pèlerinage vers Saint Jacques. Les chevaliers offraient leur aide et l'assistance sanitaire aux pèlerins dans leurs hôpitaux. L'association espagnole a eu cette belle initiative d'offrir à des personnes porteuses d'un handicap physique, un accompagnement pour affronter le pèlerinage avec l'aide de fauteuils adaptés au « tout-terrain ». Le départ a eu lieu à Villalcazar de Sirga et a permis, au fil de l'été, à des personnes handicapées de vivre le rêve inaccessible de faire le chemin vers Saint Jacques.



TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion. L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 600 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.



Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

➤ COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 ◀

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE



Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M M^{me} M^{elle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.(facultatif) :

Merci de m'appeler entre : h et h

E-mail (facultatif) : @.....

HOP170N

Pour en savoir plus : Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53

i.deforton@ordredemaltefrance.org - www.ordredemaltefrance.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.





LA SOLIDARITÉ : UNE CHARITÉ INVENTIVE

Nous entrons, comme chaque année, dans cette redoutable période pour les plus pauvres, les plus démunis, ceux qui sont dans la rue : celle de l'hiver avec son cortège de souffrances ; celle du froid, celle de la recherche désespérée d'un toit, celle de la solitude plus aiguë que jamais, plus cruelle encore pendant les périodes des fêtes de Noël où les lumières qui brillent derrière les fenêtres des familles rendent plus obscure la nuit des exclus et des sans-abri. Isolées, en groupe, dissimulées sous des abris de fortune, ces personnes de la rue sont de plus en plus nombreuses et vulnérables.

Saint Jean disait (I Jean 4,21) : « *Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. Ceux qui prétendent aimer Dieu sans aimer leurs frères sont des menteurs.* »

Pour les chrétiens, la solidarité n'est pas du domaine du facultatif mais elle est considérée comme essentielle dans leur foi. La solidarité se traduit dans les faits par une charité inventive qui manifeste une réelle compassion pour les plus démunis. Depuis plus de 20 ans, l'Ordre de Malte France en partenariat avec le SAMU social va au-devant de ceux que l'on ne voit plus, pire : que l'on refuse de voir. C'est la nuit, lors de

maraudes, que nos bénévoles se mobilisent sur le terrain et tournent un ou plusieurs soirs par semaine, voire chaque nuit lorsque le Plan Grand Froid est déclenché par la préfecture.

Dans son encyclique « *Sollicitudo rei socialis* », le Pape Jean Paul II dressait les contours de cette notion de solidarité qui ne saurait être réduite à une expression commune de la morale : « *La solidarité n'est donc pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérente de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous.* »

Lors d'une rencontre avec Mère Teresa, Jean Paul II a également rappelé au monde que « *la solidarité nous aide à voir l'autre (...) comme notre semblable que l'on doit faire participer au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu.* »

Depuis ses origines l'Ordre de Malte s'est donné comme vocation, affirmée dans la prière quotidienne des membres de l'Ordre « [...] de pratiquer la charité envers le prochain, avant tout envers les pauvres et les malades... Pour la gloire de Dieu et la

paix du monde. » Ainsi, la solidarité active que nous proposons est le chemin de la paix qui repose, certes, sur la mise en œuvre de la justice sociale mais aussi, grâce à la pratique des vertus de convivialité, nous apprend à vivre unis afin de construire dans l'unité.

À l'orée de cette saison où la pauvreté et la solitude sont plus douloureuses que jamais, agissons, ensemble, comme le Samaritain qui se penche vers l'homme gisant dans le fossé. Manquer à la solidarité c'est manquer aux plus petits, les préférés de Dieu ; gardons-nous d'exclure de nos vie les privilégiés du Royaume.

UNE MESSE CÉLÉBRÉE EN L'HONNEUR DE NOS BIENFAITEURS

Pour le repos de l'âme de nos généreux bienfaiteurs et en particulier pour ceux qui, en léguant leurs biens, prolongent leur engagement au-delà de leur vie et choisissent de lutter contre la précarité, l'exclusion et la maladie, une messe a été célébrée, pour la solennité de la Toussaint, le 31 octobre 2018 au Siège de l'Ordre de Malte France dans la chapelle du Bienheureux Gérard.



EXTRAIT DE LA TRIBUNE DE FRANCE GÉNÉROSITÉS PUBLIÉE DANS LE POINT DU 4 OCTOBRE 2018

« PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : PAS D'ANNÉE BLANCHE POUR LES DONS ! »

« Le syndicat France générosités, représentant du secteur de la générosité en France, tient à rappeler les attentes des donateurs qui sont nombreux à demander une meilleure information de la part des associations et du Gouvernement. »

« 40% des contribuables-donateurs ne savent pas si les réductions fiscales seront maintenues dans le cadre du prélèvement à la source ».

Les acteurs de la générosité ont longuement échangé avec le Gouvernement sur les enjeux autour de la générosité privée. France générosités salue la décision du Gouvernement de faire bénéficier 5,5 millions de foyers d'une avance de 60 % sur les réductions d'impôt liées à leurs dons à compter du 15 janvier 2019. Le syndicat travaille également aux côtés de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) à la diffusion d'une information pédagogique à destination des contribuables. Malgré ce signal

positif et constructif, le contexte fiscal reste complexe pour les organismes sans but lucratif **avec 1 contribuable sur 5 ne sachant pas encore ce qu'il fera concernant ses dons début 2019.**¹

L'année 2018 a été marquée par une « instabilité fiscale» pour les donateurs. Nous enregistrons une baisse significative des dons durant le premier semestre (-6,6 % des montants collectés). Cette baisse peut s'expliquer entre autres par la hausse de la CSG pour les retraités, population très importante pour notre secteur (71 % des donateurs sont âgés de 50 ans et plus) mais surtout par la transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) avec une baisse de 13 % de la collecte sur les mois de mai et juin 2018.²

En effet, la transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière qui concerne moitié moins de contribuables a conduit à **une baisse de**

54 % (soit près de 150 millions d'euros) par rapport aux dons issus de cette collecte spécifique auprès des grands donateurs en 2017, dont la somme montait jusqu'à 273 millions d'euros.²

« Nous devons continuer d'encourager la générosité privée afin de permettre le maintien et le développement des causes et programmes au bénéfice des publics les plus fragilisés et marginalisés, en faveur de l'éducation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, de l'environnement, de la lutte contre le réchauffement climatique et plus généralement de tous les secteurs de l'intérêt général. Les citoyens sont davantage sollicités pour aider à rassembler les fonds nécessaires au développement des causes qui nous concernent tous. Il est de notre responsabilité de soutenir leurs démarches en leur proposant une information claire et pédagogique, tout en continuant de défendre les mesures fiscales incitatives. » ■

France
générosités

Pierre Siquier est Président du syndicat France générosités qui représente depuis 1998 les 97 plus importantes organisations d'intérêt général faisant un appel public à la générosité, dont l'Ordre de Malte France : www.francegenerosites.org.

¹ Étude Kantar - France générosités sur les comportements des donateurs face aux changements fiscaux – septembre 2018

² Baromètre IFI 2017_2018 réalisé sur 31 Fondations reconnues d'utilité publique, France générosités, juillet 2018



ORDRE DE MALTE
FRANCE



En donnant 70 €

(SOIT 17,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

Vous permettez, par exemple,
de traiter pendant 6 mois
une personne atteinte
de la tuberculose.

75 %
de votre don
déductible
de votre impôt.

**En cette fin d'année,
nous comptons plus que jamais
sur votre grande générosité.**

Vous nous avez soutenu avec force dans chacune de nos missions, auprès des enfants et de leurs mamans, des malades de la lèpre, des oubliés de la rue, des plus fragiles en France et dans le monde. Aidez-nous à poursuivre notre action !

C'est un grand réconfort de vous savoir à nos côtés. Merci !

Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

Pensez au don en ligne sur  www.ordredemaltefrance.org



facebook.com/ordredemaltefrance



twitter.com/Malte_France